



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E140040

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2024

ÉDITÉ LE 12/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/1994

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 392 853 826 00015

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 422098

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 157146959N001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 157146959N001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MULLER HANS JORG MENUISERIE

13 RUE DU PETIT METZ  
57550 DALEM

Téléphone : 06 28 05 86 95

Portable : 06 28 05 86 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : mullerhansjorg@sfr.fr

Responsabilité légale :

MULLER HANS JORG CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 07/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 07/02/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.